



2 modalités :

En présentiel : 6 semaines (du lundi 13H30 au vendredi 12H00)

Semaine 38 du 19 au 23 septembre 2022

Semaine 45 du 7 au 10 novembre 2022 (à 17H30)

Semaine 49 du 5 au 9 décembre 2022

Semaine 03 du 16 au 20 janvier 2023

Semaine 09 du 27 février au 3 mars 2023

Semaine 14 du 3 au 7 avril 2023

En distanciel : 5 semaines en autoformation sur plateforme numérique et 1 semaine en présentiel

→ Semaine du 5 au 9 septembre 2022 (du lundi 13H30 au vendredi 12H00) pour les inscriptions avant mai 2022

→ Semaine du 24 au 28 avril 2023 (du lundi 13H30 au vendredi 12H00) pour les inscriptions entre mai et décembre 2022

Lieu : Centre de formation de Chateaufarine en totalité (en présentiel) ou partiellement (en distanciel)

Nombre de places : 12 places au maximum

Public concerné : Public ayant un projet de création d'entreprise en lien avec l'héliciculture

Prérequis : Aucun

Coût :

En présentiel : 2 112 €

En distanciel : 1 632 €

Formation éligible au financement CPF et VIVEA



CONDUIRE UN ATELIER DE PRODUCTION

Formation permettant la validation de la Capacité 3 du BP REA

Objectifs :

- Développer une activité liée à la production hélicicole.
- Maîtriser la production d'escargots vivants.

Programme :

- Décrire l'état des lieux de la filière
- Expliquer la physiologie et l'anatomie de l'escargot d'élevage
- Pratiquer la production d'escargots vivants
- Conduire un atelier de reproduction
- Organiser la commercialisation des produits de l'héliciculture
- Gérer son atelier hélicicole

Intervenant(s) :

Nicolas BUY, formateur et technicien hélicicole du Centre de formation de Chateaufarine.

La formation, réalisée en étroite collaboration avec les professionnels de la filière, s'appuie sur la ferme hélicicole du centre de formation (nursérie, parcs de croissance conduits en agriculture conventionnelle ou biologique).